

Bon d'investissement solidaire

NOM :

Prénom :

Association / entreprise :

CP : Ville :

Tel :

E-mail :

- souscrit à l'acquisition d'une vache pour :
520 euros
- contribue aux frais de campagne de :
30 euros
- soit au total : **550 euros**

(Envoi du reçu fiscal pour la contribution aux frais)

- fait un don pour parfaire le fonctionnement de la structure de euros.

Comment avez-vous connu la campagne
« Solidaires des éleveurs haïtiens » ?

.....

.....

A découper et retourner à :

Collectif Haïti de France

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

01 43 48 31 78

www.collectif-haiti.fr

contact@collectif-haiti.fr

Règlement à l'ordre du Collectif Haïti de France



Le Collectif Haïti de France est une association franco-haïtienne. Il intervient dans les domaines de l'information et du plaidoyer en France et en Europe et soutient la société civile et des partenaires haïtiens dans leurs actions de développement.

Il appuie Veterimed en relayant son appel en France, afin d'améliorer les revenus des éleveurs haïtiens.

www.collectif-haiti.fr



Depuis plus de 20 ans, Agronomes et Vétérinaires sans frontières s'est donné pour mission de venir en appui aux familles paysannes du sud pour qu'elles puissent prendre en charge elles mêmes leur développement. AVSF travaille sur la gestion des ressources naturelles, l'élevage et la santé animale et l'amélioration de la production agricole ainsi que sa commercialisation.

L'association est présente dans 20 pays au travers de 60 projets. En Haïti, AVSF est notamment partenaire de Veterimed sur la filière lait.

www.avsf.org

Solidaires des éleveurs haïtiens



Une campagne co-organisée par :

**Veterimed
Collectif Haïti de France
Agronomes et Vétérinaires
Sans Frontières (AVSF)**



HAITI

VETERIMED s'est donné pour mission d'aider, par la formation, la recherche et l'appui technique en santé et production animale, les éleveurs haïtiens à augmenter leur production et leurs revenus.

www.veterimed.org

La campagne en trois mots...

Deux constats :

- Aujourd'hui, en Haïti les revenus des paysans sont insuffisants pour accéder aux besoins de base.
- La production de lait souffre de deux handicaps :
 - Les difficultés de commercialisation (manque d'organisation de la filière)
 - La concurrence des produits importés (de l'Union Européenne par exemple)

Pour améliorer cette situation, l'ONG haïtienne Veterimed, a initié la création d'un réseau de micro laiteries où les paysans peuvent vendre leur lait. Ils s'assurent ainsi un revenu plus stable.

Bien souvent, les paysans n'ont pas les moyens d'acquérir une vache. Veterimed, le Collectif Haïti de France et Agronomes et Vétérinaires sans frontières vous proposent de les soutenir en investissant dans l'achat d'une vache :

- Permettant à une famille rurale d'augmenter ses revenus.
- Participant à la recapitalisation du milieu paysan.

Comment participer à la campagne ?

1/ Vous investissez dans la campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens ». Pour confier une vache à un paysan, il faut compter **550 euros dont** 520 euros pour l'achat et le suivi de la vache (investissement) + 30 euros de frais de campagne (don).

Une personne - ou un groupe de personnes s'étant entendu au préalable - verse la totalité des 550 euros.

2/ Les fonds sont envoyés en Haïti. Veterimed se charge d'acheter la vache et de la confier à une famille qui bénéficie des revenus du lait et commence à se constituer un cheptel.

3/ Au bout de 4 ans, vous avez le choix entre :

- Récupérer l'argent investi plus les intérêts (3,5 % / an)
- Réinvestir, en confiant la vache à une autre famille
- Doter le fond haïtien Promolèt (formation d'éleveurs, appui technique à des laiteries et promotion commerciale des produits laitiers). Dans ce cas, l'investisseur effectue un don déductible d'impôts.

(Les détails de l'investissement sur 4 ans sont disponibles sur simple demande)

NB : Vous pouvez aussi participer à la campagne sous forme de don, pour le montant que vous désirez (voir les conditions sur le bon d'investissement).

Bon d'investissement solidaire

(Cochez la case correspondant à votre choix et complétez le verso)

- J'investis dans l'achat d'une vache au bénéfice d'un éleveur haïtien.

Je verse les 550 euros (520 + 30) au Collectif Haïti de France qui les transférera à Veterimed en Haïti.

Si c'est un groupe de personnes, qui choisit d'investir ensemble, la transaction et la communication passe par une personne relais dont les coordonnées sont données au verso.

Cet investissement donne droit à une adhésion annuelle au Collectif Haïti de France et à l'abonnement à son bulletin mensuel pendant un an. Le Collectif Haïti de France s'engage en échange, à verser les fonds reçus à Veterimed, et à informer de l'évolution du projet deux fois dans l'année, pendant les 4 ans.

- Je participe sous forme de don pour un montant deeuros.

Dans ce cas, je ne récupère pas la somme versée au bout des 4 ans, comme c'est le cas pour l'investissement. Par contre, si je le désire, je peux recevoir un reçu fiscal, me permettant de déduire une partie du don de mes impôts.

Si vous participez sous forme de don, vous ne recevez pas les nouvelles du projet deux fois par an. Mais vous pouvez les consulter sur :

www.collectif-haiti.fr/veterimed.php